Image not found or type unknown

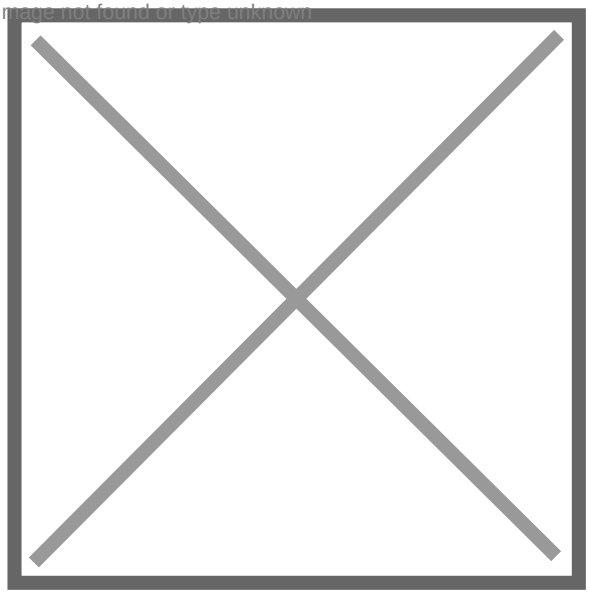

Droit de visite et changement d'adresse

Par **pascaline07**, le **15/07/2011** à **12:27**

Bonjour,

J' ai changé d'adresse, et de département. en Aout 2010
j'ai prévenu mon ex dans les temps égaux, il n'a pas réagit suite à cela.
depuis 1 an c'est moi qui effectue tous les WE de droit de visite le trajet (240km)
j'ai demandé plusieurs fois le partage des trajets , mais réponse négative à chaque fois.
Le jugement de divorce stipule que les trajet pour le droit de visite est à la charge du père.
Aujourd'hui il j'ai des problèmes financiers et je ne peux plus assumer les frais occasionnés pour les trajet,
Je voudrais lui proposer le partage 1 WE chacun et pour les vacances je lui descends son fils et il me le remonte à mon domicile
Ou autre solution
on partage le trajet en eux mm nombre de km

Comment faire pour arrivée à un accord avec lui et quels sont mes droits et devoirs ?

Merci de vos réponses sérieuses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés